



NUMERO	VOCATION	BENEFICIAIRE
WV001	Extension d'un secteur agricole protégé (SAP) depuis la rue Reiberg (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV002	Extension d'un secteur agricole protégé (SAP) depuis la rue Reiberg (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV003	Retour de terrain (largeur totale venue à 20) pour l'aménagement de la rue de la Motte (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV004	Retour de terrain (largeur totale venue à 20) pour l'aménagement de la rue de la Motte (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV005	Retour de terrain pour l'aménagement de la rue des Bains (2,4 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV006	Retour de terrain pour l'aménagement du chemin vers l'état de la rue de la Motte (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV007	Retour de terrain pour l'aménagement de la rue des Chartrés (2,4 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV008	Retour de terrain pour l'aménagement du chemin vers l'état de la rue de la Motte (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV009	Retour de terrain pour l'aménagement de la rue des Jardins (2,4 m de largeur)	Commune de Wimmenau
WV010	Extension d'un secteur agricole protégé (SAP) depuis la rue Reiberg (3,2 m de largeur)	Commune de Wimmenau

- limite de commune
 - secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - alignement des fatiges
 - voies de circulation à créer, modifier ou conserver
 - secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - emplacement réserve
- MOUVEMENTS DE TERRAIN LOCALISES**
- glissement
 - chute de blocs / éboulement
 - érosion des berges

maître d'ouvrage :
**Communauté de communes
 Hanau - La Petite Pierre**

PLU du Pays de La Petite Pierre

REGLEMENT GRAPHIQUE

Planche n°36
 Commune de WIMMENAU

APPROBATION PLU : 06/02/2020
 APPROBATION MS1 : 27/10/2022
 MODIFICATION N°1 APPROUVEE
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
 en date du 29/01/2026
 A Bouxwiller, le 02/02/2026
 M. Patrick MICHEL, le Président